



La Prairie, c'est plus qu'une charmante municipalité de la Rive-Sud. C'est le chaleureux alliage du cachet d'hier et du dynamisme d'aujourd'hui. Son site patrimonial déclaré, son marché public, ses berges naturelles de la rivière Saint-Jacques, son parc de conservation et sa vivifiante proximité avec le fleuve Saint-Laurent sont le théâtre de nombreuses activités culturelles, sportives et de loisirs.

Joindre les quelque 200 employés de La Prairie, c'est trouver une communauté tissée serrée qui fait chaque jour la différence dans la vie de 27 145 citoyens.

CONSEILLER(ÈRE) EN RESSOURCES HUMAINES

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
(PERMANENT – TEMPS PLEIN)



Vos responsabilités

Vous agirez à titre de partenaire d'affaires stratégique auprès des gestionnaires et des directions de la Ville. Vous jouerez un rôle-conseil élargi et exercerez un leadership dans plusieurs volets de la gestion des ressources humaines, notamment les relations de travail, le développement organisationnel, la rémunération et l'évaluation des emplois, la dotation, la formation et le développement des compétences, ainsi que la mise en place de programmes RH. En collaboration avec le directeur des ressources humaines, vous contribuerez activement à l'atteinte des objectifs organisationnels par une approche humaine et orientée vers la performance.



Vos principaux défis

- Intervenir au cœur des enjeux de relations de travail dans un milieu syndiqué en conseillant les gestionnaires dans la gestion et la résolution de situations conflictuelles
- Contribuer activement au renouvellement des conventions collectives en accompagnant la direction dans la préparation des stratégies et des dossiers



Sur votre plan de travail

Rôle-conseil

- vous agirez à titre de conseiller stratégique auprès des gestionnaires et des directions en matière de gestion des ressources humaines;
- vous soutiendrez le coordonnateur RH – Santé, sécurité et mieux-être dans les dossiers complexes d'invalidité et d'accommodement;
- vous participerez activement à l'élaboration ou à la mise à jour de différentes politiques ou activités relatives aux meilleures pratiques de gestion des ressources humaines ainsi qu'au respect des obligations quant aux lois et aux règlements en vigueur.

Relations de travail

- vous supporterez les gestionnaires dans la gestion des situations conflictuelles, des dossiers disciplinaires ou administratifs et animerez des rencontres de conciliation, lorsque requis;
- vous analyserez les griefs et les litiges, effectuerez les vérifications et les enquêtes, préparerez les dossiers de médiation, conseillerez les gestionnaires dans le règlement des litiges, formulerez les recommandations appropriées et assurerez l'administration des dossiers qui en découlent;
- vous assurerez une communication continue avec les employés et les représentants syndicaux sur les sujets traitant des conditions de travail et des différents programmes de ressources humaines et agirez à titre de représentant de la Ville sur les comités de relations du travail, incluant leur coordination, leur animation et leur suivi;
- vous participerez activement aux négociations pour le renouvellement des conventions collectives, en soutien au directeur des ressources humaines.

Dotation et recrutement

- vous assurerez le déploiement d'initiative en matière de planification de la main-d'œuvre et coordonnerez les processus de mouvements de personnel;
- vous assurerez la mise en œuvre des processus de dotation de vos secteurs d'activités, en étroite collaboration avec les gestionnaires et l'équipe des ressources humaines;
- vous assumerez la responsabilité du recrutement des postes de gestion (cadres), incluant la définition des profils de compétences et la coordination des comités de sélection.



Ce qui fait de La Prairie un employeur unique

- un équilibre travail-famille
- un esprit d'équipe remarquable
- la possibilité de faire du télétravail
- des talents motivés et dynamiques
- un régime de retraite avantageux
- des assurances collectives payées par l'employeur
- plusieurs possibilités de se perfectionner
- une chance de s'épanouir et d'explorer différents horizons

Rémunération et évaluation des emplois

- vous évaluez les emplois du personnel cadre et syndiqué, élaborerez ou modifierez les descriptions d'emplois et représenterez l'employeur au sein des comités paritaires d'évaluation;
- vous élaborerez, mettrez en place et assurerez le suivi des systèmes d'évaluation de la performance du personnel syndiqué et assisterez les gestionnaires dans leur application.

Développement organisationnel et formation

- vous agirez à titre de partenaire en développement organisationnel auprès des gestionnaires, notamment en les accompagnant dans les changements organisationnels, le développement des pratiques de gestion et le renforcement de la mobilisation des équipes;
- vous élaborerez et piloterez la stratégie et le plan de développement des compétences de l'organisation.



Vous avez le bon bagage si vous :

- détenez un baccalauréat en gestion des ressources humaines ou relations industrielles;
- possédez de cinq (5) à sept (7) années d'expérience pertinente dans un milieu syndiqué;
- êtes membre en règle de l'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec (un atout).



Vous avez le profil que l'on recherche si vous :

- possédez un jugement supérieur et un sens politique, permettant de conseiller stratégiquement les directions;
- détenez de fortes habiletés de négociation, de médiation et de résolution de conflits;
- avez la capacité d'influencer et de mobiliser, sans lien d'autorité hiérarchique;
- faites preuve de rigueur et avez un sens de l'organisation vous permettant de gérer plusieurs dossiers complexes simultanément;
- faites preuve de discrétion, êtes intègre et impartial dans le traitement des dossiers sensibles;
- possédez d'excellentes habiletés de communication, à l'oral comme à l'écrit;
- avez un sens aigu du service à la clientèle et êtes orienté vers les résultats;
- faites preuve d'autonomie, de leadership mobilisateur et d'une capacité d'adaptation dans un environnement en évolution.



Votre salaire

Le salaire et les conditions de travail sont régis par l'accord sur les conditions de travail des employés cadres de la Ville de La Prairie présentement en vigueur.

Le salaire annuel est de 86 248 \$ à 109 914 \$, selon l'expérience.



Le défi vous tente? Vous êtes invité à nous envoyer votre curriculum vitae au plus tard le 28 août 2026.

PAR COURRIEL : emploi@laprairie.ca

Prière de ne pas téléphoner. Seuls les candidats retenus pour le processus de sélection seront contactés.

*La Ville de La Prairie applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leurs candidatures.
Le genre masculin utilisé dans le présent avis inclut le genre féminin.*

Affiché le 13 août 2026